



COORDINATION NATIONALE INFIRMIERE

270 Bd Sainte Marguerite
13 009 MARSEILLE
6508 / RC 1249 /1

☎ : 04 91 74 50 70 / 📠 : 04 91 74 61 47

coord-nat-inf@hotmail.fr

www.coordination-nationale-infirmiere.org



Marseille, le 20 avril 2009

A

Madame Roselyne Bachelot- Narquin
Ministre de la Santé, de la Famille et des
Personnes Handicapées
8, av de Ségur
75350 Paris 07 SP

Objet : Préavis de grève de 24h

Madame le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous déposons un préavis de grève de 24 heures, pour la journée du mardi 28 avril 2009.

Nos tentatives de dialogue et demandes d'amendements sont restées vaines en conséquence, nous demandons le retrait de la Loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoire » ainsi que la convocation d'Etats Généraux pour une vraie réforme de l'hôpital et de notre système de santé, au service des patients.

Nous dénonçons le non remplacement de départs (retraite, mutation...) parmi les personnels soignants de manière à limiter les déficits hospitaliers dégradant ainsi fortement nos conditions de travail et la prise en charge des usagers. Nous contestons cette vision purement comptable de l'hôpital.

Nous sommes favorables à une gestion rigoureuse des deniers de la collectivité, au service de l'égalité d'accès à des soins de qualité.

Nous appelons toute la filière infirmière à se mobiliser le 28 Avril lors d'actions locales ou en rejoignant la manifestation parisienne avec l'ensemble des personnels, infirmières, aides soignantes agents hospitaliers, médecins, paramédicaux, administratifs et personnel ouvrier.

Nous demandons l'attribution de moyens permettant aux hôpitaux d'avoir les effectifs nécessaires à une adéquation des effectifs à la charge d'activité réelle, au remplacement de l'absentéisme ainsi qu'à la gestion des postes aménagés.

Nous demandons une revalorisation salariale de la filière infirmière au regard de ses compétences, de ses responsabilités et basiquement du coût de la vie.

Les personnels hospitaliers sont astreints à une obligation de service 24h/24 et 7j/7, nous demandons également la revalorisation des primes de nuit et de week-end.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Madame le Ministre, nos respectueuses salutations.

Nathalie DEPOIRE, Présidente CNI